Quoi d'neuf ? à Perrigny-lès-Dijon

Bulletin d'informations n° 11

Septembre 2020

Le mot du Maire

Patriniennes, Patriniens,

C'est au lendemain, espérons-le, d'une situation inédite que je suis heureux mais aussi soucieux de m'adresser à vous.
Le 15 mars dernier, vous avez renouvelé votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais, notre liste obtenant 79,17% des voix. La campagne électorale a été dure avec la diffusion de mensonges et de propos diffamants à mon encontre. C'est pourquoi je vous remercie de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli. Être élu est un honneur mais surtout un engagement. Je suis convaincu que cette équipe fortement renouvelée, rajeunie et très motivée, sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune.

Nous traversons une période qui nous oblige à nous adapter en permanence et à modifier nos habitudes, sans pour autant perdre de vue nos objectifs.

Je tiens à remercier les employés municipaux qui durant le confinement ont géré avec les élus les mesures sanitaires.

Cette crise nous a aussi révélé une grande solidarité au sein de notre village. Je remercie particulièrement les habitants qui ont fabriqué des masques au profit de la population à risque (526 masques). Mes remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont œuvré face à la pandémie qui nous a frappés : vous, Patriniens qui avez respecté les consignes de confinement, les personnels soignants et les nombreux acteurs qui sont restés en activité pour maintenir des services multiples. Je salue les commerçants de notre village qui se sont rendus disponibles et ont maintenu leur activité pour le collectif.

Mon équipe et moi-même adressons nos pensées sincères aux personnes ayant souffert de près ou de loin du virus qui nous a frappés.
Plus que jamais, les gestes barrières et mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

Nous avons traversé des temps inédits, partagés entre inquiétude, questionnement et bien d'autres émotions inattendues. J'ose croire qu'une nouvelle page s'offre à nous désormais.
Prenez soin de vous.

P. Baudement.

La nouvelle équipe municipale

Patrick Baudement

Maire de Perrigny-lès-Dijon

Chantal Bernard

1re adjointe
Affaires sociales, scolaires, jeunesse et petite enfance.

Alain De Macédo

2e adjoint
Finances

Dominique Barraud

3e adjointe
Culture et vie associative

Frédéric Lacroix

4e adjoint
Nouvelles technologies et communication

Aurélie Poirot-Maire

5e adjointe
Qualité de la vie et de l'environnement

Aurore Defontaine

Conseillère

Alexandre Heddar

Conseiller

Nicolas Étienne

Conseiller

Christelle Jossinet

Conseillère

Frédéric Bouyer

Conseiller

Isabelle Hautot

Conseillère

Nicolas Birot

Conseiller

Stéphanie Decosne

Conseillère

Pierre Segala

Conseiller

Babette Rhodde

Conseillère

Jean-Pierre Nillon

Conseiller

Claude Sirandré

Conseiller

Valérie Michaut

Conseillère

Les commissions

COMMISSION FINANCES

Président	**Patrick BAUDEMENT**	**Maire**
Vice Président	**Alain DE MACEDO**	**Adjoint**
Membre	Jean-Pierre NILLON	Conseiller Municipal
Membre	Frédéric BOUYER	Conseiller Municipal
Membre	Pierre SEGALA	Conseiller Municipal
Membre	Nicolas ETIENNE	Conseiller Municipal
Membre	Dominique BARRAUD	Adjointe
Membre	Claude SIRANDRÉ	Conseiller Municipal

COMMISSION COMMUNICATION

Président	**Patrick BAUDEMENT**	**Maire**
Vice Président	**Frédéric LACROIX**	**Adjoint**
Membre	Aurélie POIROT-MAIRE	Adjointe
Membre	Stéphanie DECOSNE	Conseiller Municipal
Membre	Alexandre HEDDAR	Conseiller Municipal
Membre	Isabelle HAUTOT	Conseiller Municipal
Membre	Valérie MICHAUT	Conseiller Municipal

COMMISSION CULTURE

Président	**Patrick BAUDEMENT**	**Maire**
Vice Président	**Dominique BARRAUD**	**Adjointe**
Membre	Frédéric BOUYER	Conseiller Municipal
Membre	Isabelle HAUTOT	Conseiller Municipal
Membre	Chantal BERNARD	Adjointe
Membre	Nicolas BIROT	Conseiller Municipal
Membre	Valérie MICHAUT	Conseiller Municipal

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Président	**Patrick BAUDEMENT**	**Maire**
Vice Président	**Aurélie POIROT-MAIRE**	**Adjointe**
Membre	Frédéric LACROIX	Adjoint
Membre	Christelle JOSSINET	Conseiller Municipal
Membre	Pierre SEGALA	Conseiller Municipal
Membre	Stéphanie DECOSNE	Conseiller Municipal
Membre	Babette RHODDE	Conseiller Municipal
Membre	Claude SIRANDRÉ	Conseiller Municipal

Centre Communal d'Action Sociale, «Semaine bleue»

Pour vous inscrire : Contacter Nadia au 03.80.52.02.11 ou 07.82.44.21.40 ;
ou auprès du secrétariat de mairie : 03.80.52.15.12.

Dates	Heures	Animations	Lieu	Intervenants
Lundi 05/10	9h15-10h15	Jeux de Sociétés	Classe de Cécilia	Ecole Maternelle
	15h-16H	Prévention Séniors	Salle Polyvalente	Police Municipale
Mardi 06/10	9h15-10h15	Jeux de Sociétés	Classe d'Agnès	Ecole Maternelle
	14h-15h	Dictée intergénérationnelle ou chant	Ecole Elémentaire	Ecole Elémentaire(CM1-CM2)
Mercredi 07/10	09h-11h30	Atelier cuisine du monde (Italie)	Centre de loisirs	Séniors/centre de loisirs
	12h-14h	Repas intergénérationnel	Restaurant scolaire	Centre de loisirs
	14h30-17h	Poterie	Maisons Ages&Vie	Hélène GAUTHIOT
Jeudi 08/10	9h15-10h15	Marché + Semaine du Gout	Atelier Gout	Cécilia Maitresse de PS+MS
	14h15-15h15	Chorale GS	Maisons Ages&Vie	Enfants école Maternelle
Vendredi 09/10	08h30-11h	Visite du musée	Musée de la vie bourguignonne	Ecole Maternelle Cécilia et Agnès
	14h-16h	Chorale de l'ensemble vocal de Perrigny	Salle Polyvalente	Claudie école de musique de Perrigny
	17h-18h	Loto	Centre de loisirs	Centre de loisirs/Séniors
Samedi 10/10	15h-17h	Théâtre	Salle Polyvalente	Arts et Scènes 21

N'oubliez pas le marché !

Des commerçants sont présents sur le marché le Jeudi matin à côté de la mairie.
Vous pouvez y trouver boucher, fromager et maraîcher.

Le budget 2020

	CHAPITRE	ANNEE 2020
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	002 Excédent de fonctionnement reporté	63 863,90 €
	013 Atténuations de charges	19 000,00 €
	042 Opérations d'ordres de transfert entre section	0,00 €
	70 Produits des services, du domaine et des ventes	48 268,00 €
	73 Impôts et taxes	1 067 670,56 €
	74 Dotations, subventions et participations	82 026,56 €
	75 Autres produits de gestion courante	31 200,00 €
	76 Produits financiers	5,00 €
	77 Produits exceptionnels	8 953,00 €
	Total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 320 987,02 €

	CHAPITRE	ANNEE 2020
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	002 Déficit de fonctionnement reporté	0,00 €
	011 Charges à caractère général	477 115,58 €
	012 Charges de personnel et frais assimilés	588 200,00 €
	014 Atténuation de produits	15 000,00 €
	023 Virement à la section d'investissement	0,00 €
	042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 596,67 €
	65 Autres charges de gestion courante	133 215,23 €
	66 Charges financières	20 859,54 €
	67 Charges exceptionnelles	1 000,00 €
	Total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 320 987,02 €

	CHAPITRE	ANNEE 2020
RECETTES D'INVESTISSEMENT	001 Excédent d'Investissement reporté	78 159,09 €
	021 Virement de la section de fonctionnement	
	040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 596,67 €
	10 Dotations, fonds divers et réserves	13 000,00 €
	13 Subventions d'investissements	25 829,00 €
	16 Emprunts et dettes assimilées	
	Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	202 584,76 €

- Les projets d'investissement de l'année 2020:

➢ Les achats:

Matériel thermique: 6550 euros

Panneau lumineux d'information: 20 000 euros (achat panneau génie civil)

Radar pédagogique: 2800 euros

Jeux à ressort: 1000 euros

➢ Les travaux de rénovation:

Réfection du mur du préau: 15 000 euros

Occultation du vélux salle de motricité: 5000 euros

➢ Les nouveaux travaux:

Plateforme du cimetière: 53 326.95 euros

Les travaux et actions de la mairie

Cimetière

Depuis 2019 suite à la loi Labbé, l'engazonnage du cimetière respecte le ZERO PESTICIDE, par conséquent il faut accepter les herbes spontanées.

Zéro Pesticide... dans le cimetière

Votre commune s'engage à **entretenir le cimetière de façon plus respectueuse**, grâce à des techniques d'entretien n'utilisant plus de désherbant.

Cette volonté est conforté par **la réglementation de plus en plus restrictive** tant pour les collectivités que pour les particuliers, en effet l'adoption de la **loi "Labbé"** révolutionne la gestion des espaces publics (espaces verts, stade, voieries...) tout comme les cimetières.

Votre cimetière ... change d'image

- **L'engazonnement** permet de redonner un aspect verdoyant et paysager au cimetière
- **Les herbes spontanées** sont le signe d'un sol sain et d'une gestion respectueuse de l'environnement. Le développement de ces herbes est maîtrisé par un entretien adapté.

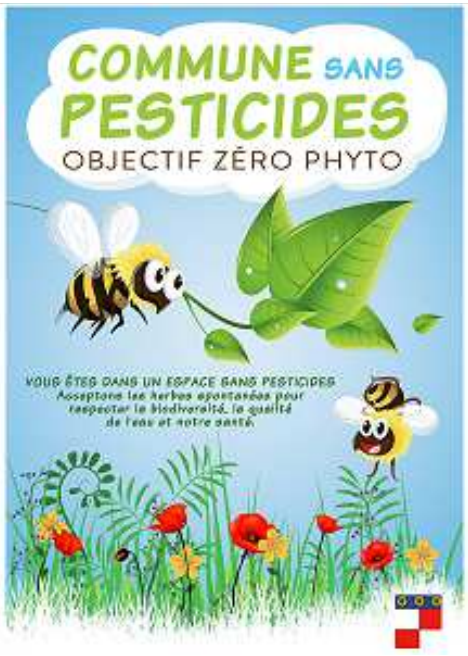

Aménagement des trottoirs

Les travaux ont été enfin réalisés par la métropole pour aménager les trottoirs. Elle a positionné des bateaux pour les personnes à mobilité réduite, les poussettes, les vélos …

Projets

Appel à volontariat pour dessiner sur les postes électriques

Vous êtes artiste et intéressé pour participer au projet d'embellissement de nos postes électriques, n'hésitez pas à contacter Aurélie Poirot-Maire à l'adresse mail : aureliepm21@gmail.com

Campagne de plantation d'arbres/ arbustes

Cette année, nous avons dû couper 12 arbres malades / morts dans le parc, un 13ème à venir. Il y a eu également un arbre coupé square Marin-la-Meslée ; c'est pourquoi une campagne de plantation d'une vingtaine d'arbres/arbustes est prévue par la commune très prochainement. De plus, 5 arbres malades/morts ont été également coupés par la métropole.

La mairie et ses activités

La bibliothèque

Après un arrêt forcé, la bibliothèque a rouvert aux horaires habituels début août avec une nouvelle bibliothécaire.
Vous devrez respecter les mesures sanitaires suivantes :

- L'accès à la bibliothèque est limité à **30 minutes maximum ;**
- La lecture sur place n'est pas possible, vous pouvez seulement **rendre et/ou emprunter** des documents ;
- La présence à l'intérieur du bâtiment est limitée à **6 usagers simultanément ;**
- L'accès est **limité à un adulte et un enfant par famille ;**
- Les **enfants de moins de 8 ans doivent obligatoirement être accompagnés** d'un adulte ;
- Le **port du masque** est obligatoire (à partir de 11 ans);
- Le **nettoyage des mains** avec le gel hydroalcoolique mis à disposition est obligatoire à l'entrée de la bibliothèque ;
- Il faut respecter les **gestes barrières et les règles de distanciation physique.**

Chaque mois nous vous présenterons des ouvrages sur un thème précis, après les livres de l'été en août, ce sera la Bourgogne en septembre. Deux concours rigolos, aussi bien pour les adultes que pour les jeunes, ont même été créés pour l'occasion ! Venez Participer !

Vous pourrez trouver de nouveaux livres parus ces derniers mois dans la deuxième quinzaine de septembre, et les jeunes ne seront pas oubliés.

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

bibliotheque@perrigny-les-dijon.fr

Bibliothèque
Tél. **03.80.51.00.84**
Lundi et Mercredi de 16 h00 à 19 h00.
Vendredi de 16 h 00 à 18 h 30.

L'école de musique

A la rentrée, l'Ecole de Musique vous propose des cours de guitare, saxophone, flûte, piano, clarinette, éveil musical, formation musicale, chorale enfants et adultes.

Les cours reprennent dès le 14 septembre dans le respect des mesures sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

N'hésitez pas à vous inscrire
par téléphone à la mairie : 03.80.52.15.12 ou
par mail : ecole-de-musique@perrigny-les-dijon.fr

Consultez le site de Perrigny-les-Dijon pour de plus amples renseignements.
http://www.perrigny-les-dijon.fr/06-1_EcoleDeMusique/06-0_EcoleDeMusique-Accueil.php

Les activités Intergénérationnelles

Activités organisées par Nadia

Avec la maternelle et la maison Ages&Vie

Chorale des enfants
et
Atelier Peinture et Jardinage

Rentrée des classes

La rentrée 2020/2021 a été spéciale.

À l'école maternelle, tout était prêt pour accueillir les petits arrivant pour la première fois, ainsi que les plus "anciens" qui retrouvaient leur maîtresse, ATSEM et copains.

L'école élémentaire de Perrigny-lès-Dijon accueille en cette rentrée trois nouvelles enseignantes expérimentées : Mme Carlier, Mme Terrier et Mme Vérité. Avec Mme Bloch, arrivée l'an dernier, on peut sans conteste dire que cette nouvelle équipe ne pourra qu'insuffler une dynamique enthousiaste au sein de notre établissement.
Le Rectorat a validé l'ouverture de notre 6ème classe à titre définitif au mois de juin dernier ; jusque-là, cette classe n'était qu'un moyen provisoire dont la pérennité (existence) était soumise à conditions tous les ans.

Toute l'équipe pédagogique souhaite à tous les élèves une très bonne année scolaire.
Les Directrices, Mme INACIA et Mme FLORE

Les élèves sont ainsi répartis :

École élémentaire : Directrice Mme Inacia, 6 classes.

Mme Dufour-Jantet	CP	20
Mme Terrier	CP	6
	CE1	10
Mme Carlier	CE1	15
	CE2	7
Mme Vérité	CE2	24
Mme Block	CM1	25
	CM2	
Mme Inacia / M Dizier	CM1	26
	CM2	
TOTAL		**133**

École maternelle : Directrice Mme Flore, 3 classes.

Mme **Flore** / **Mme Colman**	PS	16
	MS	11
Mme **Milliet**	PS	15
	GS	11
Mme Camus	MS	15
	GS	12
TOTAL		**80**

Saluons le travail de tout le personnel communal qui s'est investi fortement pour que la rentrée se passe dans les meilleures conditions, et souhaitons une bonne année scolaire à tous.

R.A.M (Relais d'Assistantes Maternelles)

Notre animatrice étant actuellement en arrêt, en cas de besoin, vous pouvez appeler le centre Bachelard à Marsannay-la-Côte au 03.58.98.80.29.

La Police municipale

La commune de PERRIGNY-LES-DIJON a établi une convention de mutualisation avec la commune de MARSANNAY-LA-COTE. Le poste de police est implanté sur la commune de MARSANNAY à proximité de l'église où la prise de service s'effectue. L'effectif du poste est actuellement composé de cinq agents (4 agents de Marsannay et 1 agent de Perrigny).

La mission principale de la Police Municipale est de faire appliquer les arrêtés du maire dans les domaines de la SÉCURITÉ, SALUBRITÉ et la TRANQUILLITÉ PUBLIQUE. D'autres missions sont attribuées à ce service comme la gestion des objets trouvés, des fourrières des véhicules en stationnement abusif, déclaration des chiens catégorisés, Opérations Tranquillité Vacances, sécurisation aux abords des écoles, contrôle vitesse, l'urbanisme, l'environnement, etc ...

- Elle est présente à certaines manifestations et cérémonies.
- Elle participe à des services coordonnés avec les forces de l'état (gendarmerie) (Surveillance de voie publique, contrôles dans les transports en commun).
- Le service est joignable au 03.80.23.83.37 tous les jours de la semaine de 7 heures à 19 heures non-stop sauf le week-end où il faut contacter la gendarmerie en composant le 17.

Il ne faut surtout pas hésiter à la solliciter car elle est en étroite collaboration avec la gendarmerie de GEVREY-CHAMBERTIN.

Incivilités

Depuis quelque temps Perrigny fait face à un nombre croissant d'incivilités dont une grande partie est commise par des habitants de notre commune: excès de vitesse, nuisances sonores, rodéo moto, tapage nocturne, décharge sauvage, excréments de chiens non ramassés, mauvais stationnements ...
Cette situation ne peut plus durer, **les habitants de Perrigny veulent retrouver du calme et surtout du respect !**
Pour cela, il y aura de plus en plus de contrôles réalisés par la police municipale et la gendarmerie. Les contraventions seront mises en place systématiquement, il n'y aura plus de prévention.
Suite à ces incivilités fréquentes, notamment au skate-park, un arrêté a été mis en place pour refuser l'accès à ce lieu à partir de 20h ; les lumières sont donc éteintes le soir, tout comme dans le parc.

Nous avons été alertés sur des empoisonnements de chats constatés sur la commune ; cela constitue un délit puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende (articles 521-1 et 521-2 du code pénal).

Si vous êtes témoin ou victime d'incivilités, n'hésitez pas à contacter la police municipale au 03.80.23.83.37 en journée, ou le 17 en dehors des heures de services.

Rappel des contraventions:

- tapage nocturne
- décharge sauvage - si déposé à l'aide d'un véhicule - délit
- excréments de chiens non ramassés
- rodéo sauvage : infraction relevée
(Conduite d'un véhicule dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manœuvrer aisément)
- stationnements gênants
- excès de vitesse
- alcoolémie si contraventionnelle à défaut délit
(*Convocation devant tribunal + rétention du permis de conduire*).
- stop, inobservation feu rouge, priorité à droite

Les contraventions s'échelonnent de 22 € à 135 €, voire au-delà selon le jugement du tribunal si délit avéré.

Nouvelle possibilité de payer les amendes et impôts

1. Fonctionnement du dispositif

Sur chaque facture concernée par cette prestation sera apposé un datamatrix (QR code) généralement en bas à gauche de l'avis permettant d'identifier l'usager et sa créance. Ce datamatrix est le garant de la confidentialité des informations échangées.

Pour régler sa facture, l'usager doit se rendre chez un buraliste partenaire agréé et la scanne lui-même. Le buraliste encaisse la somme indiquée par l'usager (montant total ou partiel de la facture), soit en numéraire pour un montant inférieur à 300 €, soit par carte bancaire (sans limitation de montant). Puis, le buraliste remet au redevable un justificatif de paiement, qui pourra être nominatif si l'usager le demande.

Le paiement est automatiquement pris en compte par les services de la DGFiP le lendemain (si l'usager règle sa facture ou son avis avant 15h30) ou le surlendemain du règlement chez le buraliste (règlement après 15h30).

Ci-dessous la liste des buralistes partenaires les plus proches

Enseigne	Adresse	CodePostal	Localite
LE CEDRE	5 ES. DE LA REPUBLIQUE	21300	CHENOVE
LOTO-TABAC-PRESSE	42B RUE ROGER SALENGRO	21300	CHENOVE
LOTO-TABAC-PRESSE	214 RUE CLAUS SLUTER HALL DE LA PRESSE	21160	MARSANNAY LA COTE
LOTO-TABAC-PRESSE "LA CIVETTE"	3 RUE DU GAIZOT	21220	GEVREY CHAMBERTIN

Cette liste est consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximité, avec une actualisation au fil de l'eau

InterCLE Vouge/Ouche

(Collectivité locale chargée de la gestion des eaux souterraines de la nappe de Dijon Sud)

Comme l'an dernier, l'InterCLE Vouge/Ouche (collectivité locale chargée de la gestion des eaux souterraines de la nappe de Dijon Sud) organise des **balades gratuites** sur les thématiques de la nappe de Dijon Sud et de la rivière Cent Fonts et souhaite diffuser cette information à un maximum de personnes intéressées (affichage, bulletin municipal, site internet, réseaux sociaux, …).

Ces balades seront organisées :

- le samedi **03/10/2020** de 09h00 à 17h00 ;
- le samedi **10/10/2020** de 09h00 à 17h00 ;
- le samedi **07/11/2020** de 09h00 à 17h00.

Ces balades s'adressent à la fois aux adultes et aux enfants et seront **commentées par une guide naturaliste**.

Les inscriptions se font sur le site internet suivant : https://forms.gle/tn5jDnwHXCexRts5A ou par e-mail : intercle@orange.fr.

La balade commence au parking de la Cent Fonts, à l'extrémité du chemin de la Petite-Fin (21600 Fénay), longeant le Relais de la Sans-Fond.

Le coin des associations

Association Zumb'Attitude

Nouveau à Perrigny-les-Dijon
Cours de Zumba Fitness
1er cours le 9 Septembre

L'association Zumb'Attitude proposera tous les mercredis de 19h45 à 20h45 des cours de Zumba fitness ouvert à tous : hommes, femmes, débutants ou confirmés à partir de 16 ans.

Le prix de l'abonnement à l'année pour un cours par semaine hors vacances scolaires est de 200 euros.

Pour tous renseignements ou pour s'inscrire, contacter Myriam au 06.74.52.94.93.

Les Talents de Perrigny

Les Talents de Perrigny reviennent. « Les Talents de Perrigny » est une exposition où les habitants de Perrigny-les Dijon font connaître leur passion.
Si vous peignez, photographiez, sculptez, brodez… ou réalisez bien d'autres œuvres, venez exposer les 28 et 29 novembre 2020 à la Salle Polyvalente.
Pour cela, faites-vous connaître de préférence à l'adresse mail suivante :
talentsperrigny@perrigny-les-dijon.fr
ou par téléphone à la mairie : 03-80-52-15-12
avant fin septembre.

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires qui nous obligeraient à annuler cette manifestation.

Gym Dynamique (renforcement musculaire)

Animé par Stevan Kervadec
Les cours ont lieu les lundis de 18h30 à 19h45 à la salle polyvalente
Tarif annuel: Habitants de Perrigny : 75€ - Extérieur : 85€
Reprise dès le lundi 14 septembre

Yoga

Animé par Nadine Tartivot
Les cours ont lieu : les mardis de 16h45 à 17h45 et de 18h à 19h.
Les mercredis de 18h15 à 19h15 salle polyvalente.
Tarif annuel pour un cours par semaine : habitants de Perrigny : 150 € - Extérieurs : 200 €
Tarif annuel pour deux cours par semaine : habitants de Perrigny : 220 € - Extérieurs : 300 €
Reprise dès le mardi 8 septembre

Courir et Sourire

Vous avez envie de bouger, l'association COURIR ET SOURIRE est là pour vous accompagner.
Vous voulez marcher :
Rendez-vous tous les mercredis à 14h30 devant la cantine scolaire de Perrigny-lès-Dijon, sorties de 2 à 3 heures, avec ou sans dénivelé, en 1 ou 2 groupes suivant les randonneurs présents.
Vous préférez courir :
il n'y a pas de rendez-vous fixe. Les contacts se font par courriel. Le but étant de ne pas courir seul(e), la personne, qui prévoit une sortie, contacte toutes les autres par e-mail, en précisant la date, l'heure et le lieu du rendez-vous.
La cotisation annuelle (avec assurance individuelle) est de 5 euros.
Plus d'informations :
Tél. 03.80.58.79.01 ou couriretsourire@laposte.net.

Siel Bleu

Siel Bleu accompagne les personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap grâce aux thérapies complémentaires telles que l'activité physique adaptée.

Vous pouvez les retrouver à Perrigny :

- Tous les mardis matin de 9h à 10h pour la gym séniors (organisée avec Nadia) à partir de Septembre 2020 et jusqu'à fin juin 2021

- Tous les jeudis après-midi de 15h à 17h pour les séances avec l'association France Alzheimer de septembre 2020 à fin juin 2021.

Dates à retenir :

- 9 septembre 2020
- 16 septembre 2020
- 23 septembre 2020
- 30 septembre 2020
- 21 octobre 2020

Contact : Léa TERREAU 06.69.42.81.97

Responsable départementale Côte d'Or

Club de l'Amitié

N'hésitez pas à rejoindre le club pour les activités régulières :

- Chorale le lundi soir ;
- Dictée en mairie le mardi ;
- Jeudi à la salle polyvalente pour les jeux, le tricot, la peinture ;
- Vendredi dans le parc municipal pour la pétanque.

Le club est à la recherche de laine, pour l'atelier tricot des actifs pour réaliser des vêtements pour les plus démunis.

La reprise a lieu début Octobre.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :
Gérard Gonthier : 06.50.60.22.85
Geneviève Dugarreau : 03.80.42.87.47
Raymonde Barçon : 03.80.52.23.45
Ou par courriel :
club.amitie.perrigny@gmail.com

Perrigny-Country

L'association PERRIGNY-COUNTRY vous accueille tous les jeudis à la salle polyvalente de Perrigny-lès-Dijon afin d'y pratiquer la danse-country.
C'est une danse en ligne qui se pratique dans la joie et la bonne humeur et dans le respect des règles sanitaires actuelles.

Le principe est : une musique = une chorégraphie, la tête et les jambes travaillent.
N'hésitez pas à coiffer votre chapeau ou à chausser vos santiags pour danser et bouger avec les Cowgirls et Cowboys.
Les horaires :
Initiation et détail des pas : de 18h30 à 19h20,
chorégraphies niveau débutant : de 19h30 à 20h00,
chorégraphies niveau confirmé : de 20h00 à 21h00.

La cotisation annuelle est de 60 euros et vous pouvez assister aux deux premières séances, pour essayer et adopter !
Plus d'informations :
Tél. 06.13.77.63.90 ou perrignycountry@laposte.net

Perrigolade **(association des parents d'élèves)**

Alors que le mardi 1er septembre, cartables sur le dos, les enfants sont repartis sur le chemin de l'école, les bénévoles de l'Association repartent aussi, pressés de se retrouver et de partager de bons moments après ce début d'année si particulier !
Cette année 2020-2021 s'annonce encore pleine de projets ! En voici les principaux : 14-15 novembre 2020 : Bourse aux Jouets, mars 2021 : Carnaval et Journée Jeux, … et la Kermesse en juin 2021. Nous espérons à nouveau pouvoir aussi vous proposer une vente de sapins et chocolats en décembre et de plants et de fleurs au printemps.
Pour organiser tout cela, l'association cherche toujours de nouveaux bénévoles. Parents, n'hésitez pas à venir faire un tour, à participer à une réunion et à amener vos idées ! Ce sera aussi l'occasion de se retrouver, de discuter et de faire la connaissance de nouveaux parents. A très vite !

Les bénévoles de l'Association Perrigolade
Contact : perrigolade@gmail.com, 06.62.85.33.12, page Facebook « Perrigolade »

Les Mémoires de Perrigny-lès-Dijon

Que dire à ce jour de notre belle association ? Comme tant d'autres, nous nous sommes trouvés dans l'obligation de cesser toute activité brusquement.
Dommage, tellement dommage …

En premier lieu, les projets en cours dorment, alors que nous avions comme objectif de finaliser cette année le repérage d'anciens lieux de notre commune à l'aide de panneaux avec photos.

Ensuite, une belle dynamique était née, grâce à une nouvelle équipe rejoignant les « anciens ». La perspective était de collecter souvenirs, confidences et documents à partir de 1950, à l'époque où les anciens vivaient ces évènements en tant que parents, et les plus jeunes en tant qu'enfants ou adolescents. Croiser les souvenirs et les perceptions de chacun aurait été fort d'émotions variées. Le projet aurait-il abouti à un deuxième tome ou pris autre tournure ? Tout était possible.

Enfin, le chagrin s'est ajouté à toutes ces déceptions, avec le départ de Renée Valin, un « pilier » des Mémoires. Née en 1929, Renée avait une connaissance du village impressionnante et une mémoire incroyable. Combien de lieux, de dates, de personnages nous aura-t-elle permis de mentionner dans notre livre ? Elle nous a accompagnés si fidèlement et si longtemps. Nous gardons en tête sa générosité et sa gentillesse. En pensant à elle, il nous semble la revoir arpentant la grand rue chaque jour … merci Renée, nous te devons beaucoup et ne t'oublierons pas.

Pour l'instant, Les Mémoires de Perrigny sommeillent … espérant pouvoir reprendre bientôt leur route...

Anne MARCHAL – 06.27.12.65.10

ASP - Section Football

Tu cherches un club de football ?

Faire partie de l'équipe c'est faire partie d'une famille liée par une seule passion : **le football**.
Notre but est de donner envie à tous nos joueurs de donner le meilleur d'eux-mêmes, de s'entraider et d'avoir un réel esprit d'équipe.

RESPECT - PLAISIR - SOLIDARITÉ

Vous souhaitez faire partie d'une équipe dans le club de l'AS Perrigny-lès-Dijon, n'hésitez plus !
Nous recrutons seniors et jeunes

En cas de besoin, vous pouvez joindre le président de club ou le responsable catégorie jeune :

- **Anthony MENDES** : **06.67.04.75.20** ou
- **Dylan MENDES** : dylanmendes77@gmail.com

Accueil de Loisirs – PEP_CBFC

INSCRIPTIONS

Vous devez impérativement vous rendre à l'adresse suivante:
https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=1357510

Pour créer votre espace personnel et votre fiche famille, puis inscrire vos enfants sur les périodes d'accueil. Si problème technique, contacter le **03.80.76.63.09**

DIRECTION

Aline GUILLOT – Marion NURDIN

Permanences : lundi et jeudi matin mardi et jeudi après-midi

HORAIRES PERISCOLAIRE

Matin : 7 h 30 – 8 h 20
Midi : 11 h 35 – 13 h 35
Soir : 16 h 30 – 18 h 30

MERCREDIS

9 heures - 17 heures

Accueil et Départ des enfants

Matin : 7 h 30 à 9heures
Midi : 12 heures à 12 h 30 et 13 h 30 à 14 heures
Soir : 17 heures à 18 h 30

Liste « Bien vivre à Perrigny »

Les élections municipales sont passées. La participation a été importante : 62,14 % à PERRIGNY-LES-DIJON au lieu de 47,81 % en moyenne en Côte d'Or.
Une réelle campagne a eu lieu ce qui a créé de l'émulation. Rien ne nous a été épargné pendant cette période.
Nous remercions les 171 personnes qui se sont déplacées malgré la crise sanitaire pour voter pour la liste BIEN VIVRE A PERRIGNY-LES-DIJON. Cela a permis la présence de 2 élus d'opposition au Conseil Municipal, une première à PERRIGNY-LES-DIJON.
La démocratie a parlé : la majorité de la population demande le maintien des modalités de gestion passée avec notamment une urbanisation galopante.
Cependant, dès maintenant, plusieurs points de notre programme ressortent : la sécurité, la circulation routière, les problèmes liés à l'urbanisme densifié, l'extension de l'école… Tout ceci avait été nié pendant la campagne mais la réalité contredit ce qui a été écrit et dit. Nous avions mis l'accent sur l'obligation de planifier ces investissements dans le cadre d'une maîtrise du budget.
Pour l'instant les taux d'imposition 2020 ont été maintenus. Il faudra bien à l'avenir arbitrer les dépenses générées par l'accroissement de la population. Nous en reparlerons plus tard.
Les 2 élus d'opposition ont commencé à travailler pour le bien général sans différence tout en défendant les priorités de notre programme.
Nous sommes fiers nous serons fiers de représenter une opposition active, assidue, compétente et vigilante au moindre euro dépensé, soucieuse pour que chaque habitant de PERRIGNY-LES-DIJON ne soit pas oublié.
Nous ne pratiquerons pas l'obstruction systématique, au contraire nous serons une source de proposition ce qui n'empêchera pas aussi de voter les résolutions qui vont dans le bon sens comme nous l'avons déjà fait.
Chaque Patrinienne, Patrinien peut compter sur nous. Surtout pendant cette période où le COVID-19 créé bien des soucis.
Soyez prudent en toute occasion.

Mme Michaut et M. Sirandre

La mairie pendant le confinement

Pendant le confinement, la mairie de Perrigny a continué à gérer les appels et les affaires courantes par la mise en place d'une permanence téléphonique et physique.

Le lien social a bien entendu été maintenu voire renforcé : Les personnes fragiles ont été appelées régulièrement pour prendre des nouvelles, parler, et prendre en compte leurs besoins par notre animatrice intergénérationnelle, Nadia.

Des bénévoles et agents de la commune sont également venus en aide aux personnes en allant chercher des médicaments, les courses ou autres.

Un contact avec la banque alimentaire a été maintenu, un agent communal se chargeant d'aller chercher les colis puis de les distribuer en respectant les gestes barrières.

Les Restos du Cœur étant fermés, la commune a également pris le relais pour les personnes qui bénéficiaient de cette aide en les redirigeant vers d'autres aides.

Enfin, un service minimum d'accueil pour les enfants dont les parents travaillent dans le domaine médical a été mis en place sur la commune : il a été assuré par les instituteurs et par notre délégataire, les PEP 21.

Une distribution de masques chirurgicaux et lavables a eu lieu le 18 mai à l'ensemble des habitants. Par ailleurs 526 masques ont été fabriqués par les bénévoles de la commune et distribués par Nadia.

La commune tient à remercier toutes les personnes ayant apporté leur soutien pendant cette crise.

Remerciements aux bénévoles qui sont intervenus pendant la crise sanitaire pour la confection des masques et les dons d'élastiques et de tissu

Retrouvez nous aussi :

Site : http://www.perrigny-les-dijon.fr/

PANNEAUPOCKET®
Informe et Alerte les habitants